



FINISSANTS FORMATION PROFESSIONNELLE, CÉGEP OU UNIVERSITAIRES ?

Il est possible pour vous d'obtenir une bourse de la municipalité. Vous devez avoir terminés vos études en 2023 et être résidents de Sainte-Anne-du-Lac. Vous devez ensuite communiquer avec nous, avant le 2 juin 2023 au bureau municipal au (819) 586-2110 poste 9 ou par courriel info@steannedulac.ca, afin de faire ajouter votre nom à la liste des récipiendaires potentiels. Les bourses seront remises au hasard parmi les candidatures reçues.

La municipalité de Sainte-Anne-du-Lac est fière de contribuer au succès de ses étudiants.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Les membres du conseil municipal